

Les courtes peines de prison en réalités

L'enjeu de cet appel à projets de recherches est d'objectiver les courtes peines de prison et les réalités qu'elles recouvrent, tant pour les condamnés eux-mêmes que pour les professionnels intervenant dans leur prononcé (magistrats, avocats, associations d'aide aux victimes) et leur mise en œuvre (personnels pénitentiaires, juges d'application des peines, etc.)

Il s'agit de les quantifier et d'identifier les principales infractions concernées et les profils des personnes ainsi condamnées ; mais aussi de les appréhender dans leur construction socio-historique, à travers les publics qu'elles concernent, dans le contexte des maisons d'arrêt où elles sont purgées ainsi qu'au sein des dispositifs de politiques pénales qui conduisent à leur prononcé.

En réponse à l'appel à projets, les équipes de chercheurs pourront traiter plusieurs axes, proposés par la Mission de recherche Droit et Justice et présentés dans le document : les courtes peines au fil de l'histoire, les courtes peines en chiffres, les définitions des courtes peine de prison par les acteurs, les courtes peines en maison d'arrêt, les courtes peines en juridictions et courtes peines et mineurs.

Une mise en perspective théorique, couplée à des investigations de terrain, est attendue, de même que la mobilisation de méthodes quantitatives (analyse statistique) et qualitatives (entretiens avec professionnels, bénévoles et c o n d a m n é s) .
Les projets de recherche présentés devront être pluridisciplinaires (droit, sociologie, criminologie, psychologie, histoire, etc.)

Une mise en perspective comparée, notamment des cadres juridiques avec d'autres pays européens (Allemagne, Pays-Bas, etc.), est souhaitée.

+ [Lien vers le texte de l'Appel](#)

+ [Lien vers chaque document à télécharger par le porteur de projet](#)

+ [Lien vers chaque document à télécharger par le porteur de projet](#)

+ [Lien vers chaque document à télécharger par le porteur de projet](#)



4 août 2020
15 octobre 2020